COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LE PLAN BÂTIMENT DURABLE LANCE UN GROUPE DE TRAVAIL POUR FAVORISER LA RÉNOVATION DU PARC LOCATIF PRIVÉ

Paris, le 26 février 2019

Le parc locatif privé représente près de 6,5 millions de logement en France, dont une grande partie de passoires thermiques. Il est donc indispensable de mettre en place un plan d'actions spécifique pour accélérer la rénovation énergétique de ces logements : le Plan Bâtiment Durable a décidé de se mobiliser dans le but de proposer rapidement des ajustements de politiques publiques et des actions opérationnelles.

Fin 2018, de premières mesures ont été annoncées pour accélérer la rénovation énergétique du parc locatif privé : élargissement du crédit d'impôt pour la transition énergétique aux propriétaires bailleurs, perspective d'une obligation d'audit énergétique des logements très énergivores au moment des mutations. Mais au-delà de ces premières annonces, il est nécessaire d'imaginer les **outils adaptés pour accompagner au mieux les bailleurs et les locataires dans la rénovation de ces logements**.

C'est pourquoi, **Philippe Pelletier**, président du Plan Bâtiment Durable confie l'animation conjointe d'une réflexion collective sur la rénovation énergétique du parc locatif privé à **Pierre Hautus**, directeur général de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI) et **Michel Pelenc**, directeur général de la Fédération Soliha, Solidaires pour l'Habitat.

Sur la base des travaux déjà menés et a l'appui des réseaux territoriaux de l'UNPI et de la Fédération Soliha, Pierre Hautus et Michel Pelenc sont chargés de dresser un état des lieux des dispositifs en place.

Le groupe de travail a vocation à proposer de **nouvelles pistes pour renforcer l'information, l'incitation et l'accompagnement** des ménages, propriétaires ou locataires, et *in fine* renforcer le passage à l'action afin notamment d'inscrire la démarche de rénovation dans le temps et de viser un bâtiment rénové performant.

Des **actions rapidement opérationnelles** seront recherchées afin de pouvoir accélérer sans attendre la rénovation énergétique performante du parc locatif privé.

Les co-pilotes lancent un vaste appel à contributions numérique afin d'identifier les acteurs intéressés par cette problématique et recueillir leurs sentiments sur l'adéquation des dispositifs réglementaires comme incitatifs. La période de consultation est ouverte jusqu'à fin mars 2019 : plus d'informations ci-après :

 $\underline{http://www.planbatimentdurable.fr/le-plan-batiment-durable-lance-un-groupe-de-a1354.html}$

Les premières recommandations intermédiaires de ce groupe de travail pourront venir alimenter les propositions du Grand Débat national ; le rapport final est attendu pour fin mai 2019.

Le Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Contact presse

Marie GRACIA, chargée de mission, Plan Bâtiment Durable 01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39 marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr www.planbatimentdurable.fr
Twitter @PlanBatiment